

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2010

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de Mr ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

### Présents :

- Mme ROSTAIND Françoise
- Mr DORNE François
- Mr GUEZE Daniel
- Mr ALLAFRANCHINO Pierre
- Mr BOIS Bernard
- Melle CHASTAGNARET Stéphanie
- Mme LAUTROU Lucile
- Mme MACHISSOT Ginette
- Mme MALOSSE Brigitte
- Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr VACHER Régis

### ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010. Pour le bon déroulement du scrutin, les conseillers municipaux assureront une permanence de 8 heures à 18 heures par tranche de 2 heures. Le planning est établi pour les 2 journées et il est procédé à la nomination de 4 assesseurs pour assurer le dépouillement.

### ACHAT TERRAIN MME GABET ET MAITRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre de la réalisation d'une voie d'accès à l'espace multi accueil, un accord est intervenu avec Mme GABET pour la cession de terrain nécessaire à ce projet. Le cabinet de géomètre GEODIAG a établi un document d'arpentage signé par Mme GABET.

Monsieur le Maire montre à l'ensemble du conseil municipal le plan établi par le géomètre concernant l'aménagement de la crèche. Mr le maire propose de confier la maîtrise d'œuvre de cette voie à la DDE dans le cadre de l'ATESAT.

Proposition approuvée à l'unanimité.

### ENQUETE PUBLIQUE POUR DECLASSER DES CHEMINS

En préambule Mr le maire explique qu'il y a lieu de déclasser certains chemins ayant fait l'objet soit d'échange soit de base de négociation afin de régulariser des problèmes de chemins entretenus par la commune et n'étant pas classés dans la voirie communale

Mme ROSTAIND se demande pourquoi la commission des chemins ne s'est pas réunie. Mr le maire lui répond que ces échanges se sont fait afin de permettre des travaux subventionnables en 2009 , qu'il restait beaucoup de travail de régularisation et que la commission gardait toute son utilité.

Après cet échange le conseil municipal passe au vote :

- chemin DE SARS : accord à l'unanimité
- chemin FOMBARLET Didier : 10 pour et 1 abstention (Mme ROSTAIND)
- chemin des ROUVEYROLS : 11 pour
- chemin GOUNY : 11 pour
- chemin dit de SAINT FELIX : 11 pour

Une enquête publique va donc être lancée afin de finaliser par des actes administratifs ces déclassements.

-pour le chemin MASSONNET l'enquête publique a eu lieu mais il n'y a pas eu de documents d'arpentage et donc pas d'actes de passés.

## **DENEIGEMENT VOIES PRIVEES**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que 8 personnes (la convention avait été envoyée à 23 personnes) sont intéressées par le déneigement de leur propriété privée (Mr DE SARS, Mr MARIAC, Mr CHAUCHE, Mr BOETTI, Mr CHUTCZER, Mr DORNE, Mr PUVIS DE CHAVANNES, Mr GUEZE Jean-Luc)

Le règlement du déneigement sera pris en compte qu'à partir de l'hiver prochain.

## **AVENANT A LA CONVENTION D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du SDE 07 en date du 15 janvier 2010 concernant une modification du prix pour l'entretien du réseau d'éclairage publique. La nouvelle tarification intégrant un prix plus attractif pour les lampes basses consommation par rapport aux lampes halogènes.

## **FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il a eu un rendez vous avec Madame LE BRETON (Directrice de l'Ecole Privée) concernant le financement des écoles privées.

La commune se met donc en conformité avec la loi en finançant uniquement les enfants qui sont au primaire. Le coût pour un enfant est de 277.31 € à l'année.

Pour l'année scolaire 2008-2009, seule CHABRIER Clara est concernée et pour l'année 2009-2010, il y a CHABRIER Clara et FRANCK Cindy.

## **ADHESION DES COMMUNES DE VEAUNES ET THORRENC AU SYNDICAT MIXTE DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'ARDECHE**

Lecture du courrier du syndicat mixte de l'école départementale de musique et de danse de l'Ardèche datant du 5 février 2010 demandant au conseil municipal de Châteauneuf de délibérer sur l'adhésion des communes de Veaunes et de Thorrenc.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve et accepte l'adhésion des communes de Veaunes et de Thorrenc**

## **COMPTE RENDU REUNION CAP TERRITOIRE DU 16 FEVRIER 2010**

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion CAP Territoire qui s'est tenue le 16 février 2010. Lors de cette réunion, les projets de chaque commune ont été listés. Pour Châteauneuf, l'aménagement du terrain CADET en espace de loisirs a été retenu (projet estimé 25 000 €).

La commune pourrait avoir une subvention de 30 % sur ce projet.

## **COMPTE RENDU DIFFERENTES REUNIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VERNOUX**

Le compte rendu de la réunion de la communauté de communes du 19 février 2010 a été distribué aux membres du conseil municipal.

Pas de remarques spécifiques

## QUESTIONS DIVERSES

- Espace multi accueil : Le conseil municipal s'indigne que des ouvertures créées et agrandies n'ont pas été réalisées en pierre mais en béton et que cela défigure ce bâtiment élément patrimonial de la commune surtout que ce matériaux était disponible en quantité. Un courrier en recommandé soumis au prochain conseil municipal sera adressé à l'architecte et au président de la communauté de communes (président du CIAS maître d'ouvrage). Mme ROSTAIND se propose de demander à Mr PESENTI le pourquoi du dépôt d'une partie des remblais de la partie basse du temple sur son terrain par l'entreprise SAVEL.

- L'entreprise BATHAIL doit effectuer des travaux de rénovation sur les maisons PASTRE et HAYART. Monsieur le Maire doit donc prendre un arrêté afin de permettre à l'entreprise BATHAIL d'installer un échafaudage et de mettre une déviation durant la durée des travaux (estimées à 3 semaines à compter du 5 mars 2010).

- Un document a été reçu du Conservatoire Rhône Alpes des espaces naturels afin d'organiser une rencontre avec les personnes intéressées pour les sensibiliser sur les zones humides. Bernard BOIS, Daniel GUEZE et François DORNE seraient intéressés.

- la Mairie a reçu un mail de Mr GALAND (représentant des communes dans le cadre des Châteauneufs de France) concernant l'organisation de la randonnée des cyclotouristes. Ils arriveront à Châteauneuf de Vernoux dans l'après-midi du mercredi 9 juin 2010 et ils demandent à ce qu'on leur prépare un accueil officiel vers 16h30 17h. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

- La semaine sans pesticides a lieu du 20 au 28 mars 2010 avec diverses animations prévues.

- François DORNE se propose comme délégué au Syndicat Eyrieux Clair en remplacement de Mr Bernard BOIS démissionnaire suite à l'impossibilité qu'il a d'assumer cette fonction, les réunions se déroulant à 18 heures.

Modification approuvée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **Mardi 30 mars 2010** à 20h30 à la Mairie